









STRATÉGIE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU LUXEMBOURG

Conseil du commerce extérieur et des investissements

Luxembourg, le 20 février 2017

SOMMAIRE

-  VISION
-  5 OBJECTIFS MAJEURS
-  ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES 5 OBJECTIFS
-  PRINCIPES DIRECTEURS CLÉS
-  MESURE DU SUCCÈS
-  MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE

VISION

Notre vision consiste à construire une économie innovante et diversifiée qui exploite au mieux nos traditions et notre culture. Nous devons tirer profit de notre rôle de plaque tournante internationale et européenne, où nous rassemblons les gens et produisons de la valeur ajoutée de manière efficace. Nous avons pour objectif d'aider les entreprises luxembourgeoises à étendre leurs activités aux marchés internationaux et à devenir des chefs de file dans leur domaine. Nous cherchons également à attirer de grandes entreprises mondiales qui apporteront une valeur ajoutée au Luxembourg. Nous souhaitons encourager l'esprit d'entreprise et contribuer au développement de modèles de réussite ambitieux et à long terme qui impliquent parfois la prise de risques calculés.

5 OBJECTIFS MAJEURS

1. Faciliter aux entreprises luxembourgeoises l'accès aux marchés internationaux
2. Attirer, de manière ciblée et axée sur le service, des investissements directs étrangers
3. Renforcer les réseaux internationaux de promotion économique du Luxembourg
4. Construire une image forte du Luxembourg comme terre d'accueil pour des entreprises et des activités à haute valeur ajoutée
5. Assurer la cohérence et la pertinence des actions de promotion économique

1. Faciliter aux entreprises luxembourgeoises l'accès aux marchés internationaux

- Encourager et soutenir les entreprises qui souhaitent accéder à des marchés étrangers :
 - dans des régions géographiquement proches et sur des marchés plus traditionnels (pays voisins, Grande Région), notamment en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises
 - sur des marchés émergents dans une plus large mesure (principaux marchés mondiaux de croissance)
 - sur des marchés de niche prometteurs
- Soutenir les entreprises confrontées à une concurrence accrue dans le contexte d'un marché européen ouvert et d'une mondialisation croissante
- Aider les entreprises à s'insérer dans les chaînes de valeur internationales
- Communiquer des renseignements commerciaux propres au secteur répondant aux besoins d'un groupe sectoriel d'entreprises
- Communiquer des renseignements commerciaux généraux concernant des marchés en croissance, à fort volume et de niche pertinents pour les entreprises appartenant à l'écosystème luxembourgeois
- Continuer de faciliter l'accès aux financements pour les entreprises qui partent à la conquête de marchés étrangers
- Organiser des activités de commerce extérieur telles que des missions commerciales, des visites de salons et des conférences selon les besoins spécifiques des entreprises et des secteurs
- Se fonder sur la longue tradition du Luxembourg en matière de coopération au développement ; mettre à profit les relations établies avec les pays soutenus par la coopération au développement de la part du Luxembourg et assurer la coordination avec la promotion des exportations ; gérer la transition de l'aide au commerce.

2. Attirer de manière ciblée et axée sur le service des investissements directs étrangers

- Identifier les investisseurs étrangers pertinents en se fondant sur des renseignements commerciaux ciblés propres au secteur
- Recherches et services proactifs de la part de promoteurs du secteur et du réseau économique international luxembourgeois (en particulier les bureaux luxembourgeois de commerce et d'investissement et les ambassades)
- Renforcer l'accueil et l'encadrement des investisseurs – mettre en place une plateforme dédiée spécifiquement aux investisseurs
 - Communiquer des informations claires, utiles et pertinentes (législation, réglementation, conditions pour les investisseurs, etc.)
 - Garantir une réponse rapide et adéquate aux demandes de renseignements
 - Faciliter le traitement efficace des demandes de visa et de titre de séjour
 - Offrir un service complet et très professionnel aux investisseurs de choix
 - Tisser des liens étroits avec les partenaires commerciaux et institutionnels, les fournisseurs, les décideurs et, le cas échéant, les représentants gouvernementaux ou membres de gouvernement
- Surveiller les secteurs et activités en mutation susceptibles de créer de nouvelles opportunités d'IDE

3. Renforcer les réseaux internationaux de promotion économique du Luxembourg

- Mobiliser les réseaux internationaux de promotion économique du Luxembourg (ambassades, bureaux luxembourgeois de commerce et d'investissement, consulats généraux, consuls honoraires et conseillers du commerce extérieur) et leur donner la possibilité d'offrir un appui aux entreprises luxembourgeoises (aide au développement d'un réseau local, aide à la recherche de partenaires commerciaux potentiels, facilitation des visas et permis de travail, informations locales, renseignements commerciaux)
- Doter les réseaux internationaux de promotion économique de lignes directrices sectorielles afin d'attirer l'IDE
- Doter les réseaux internationaux de promotion économique de « packages entreprise »
- Assurer un échange régulier d'informations avec les ambassades du Luxembourg, les bureaux luxembourgeois de commerce et d'investissement, les attachés économiques et commerciaux, les consuls honoraires et les conseillers du commerce extérieur
- Passer en revue et restructurer, si nécessaire, le réseau des bureaux luxembourgeois de commerce et d'investissement
- Améliorer le réseau luxembourgeois de consuls honoraires et de conseillers du commerce extérieur ; mobiliser ceux qui s'avèrent les plus pertinents sur le plan économique ; se mettre en rapport avec les ambassades et les bureaux de commerce et d'investissement
- Assurer un suivi et mobiliser d'autres réseaux internationaux tels que les organisations partenaires en Belgique et de l'Union européenne ainsi que les chambres de commerce bilatérales

4. Construire une image forte du Luxembourg comme terre d'accueil pour des entreprises et des activités à haute valeur ajoutée

- Élaborer une stratégie de marketing, de communication et de relations publiques
- Identifier les pays prioritaires d'un point de vue économique en vue d'actions de branding (où l'image du Luxembourg est moins attractive mais le potentiel d'exportation et d'investissement est considérable)
- Déployer un plan d'action de communication sur les médias sociaux et de marketing axé sur des groupes ciblés présentant un intérêt pour l'économie luxembourgeoise
- Assurer un déploiement efficace de la nouvelle identité visuelle du Luxembourg dans les activités de promotion économique, notamment à travers les réseaux internationaux de promotion économique du Luxembourg
- Fournir du matériel publicitaire et de communication sectoriel sur mesure
- Assurer la promotion des modèles luxembourgeois de réussite économique (portraits d'entrepreneurs)
- Assurer une présence forte et cohérente sur Internet

5. Assurer la cohérence et la pertinence des actions de promotion économique

- Assurer une coordination fonctionnelle et cohérente des actions de promotion économique par toutes les parties prenantes par le biais du Conseil du commerce extérieur et des investissements (*Trade and Investment Board - TIB*) et du Comité de pilotage du commerce extérieur et des investissements (*Trade and Investment Steering Committee - TISC*), sous l'égide du ministère de l'Économie
- Agir selon une répartition claire des tâches et des responsabilités entre les différentes parties prenantes
- Prendre en compte les besoins des entreprises par un engagement constant et des échanges fréquents avec leurs représentants
- Fixer des objectifs, garantir la mesure du succès et adopter des mesures correctives si nécessaire
- Définir un plan d'action général pour la promotion économique fondé sur la stratégie globale

PRINCIPES DIRECTEURS CLÉS

1. Gouvernement efficace et réactif
2. Approche axée sur le client – dans le commerce et les investissements
3. Privilégier les secteurs prioritaires
4. Renseignements commerciaux structurés et spécialisés

1. GOUVERNEMENT EFFICACE ET RÉACTIF

Le traitement de façon efficace et réactive par le Gouvernement des demandes émanant d'investisseurs et d'entrepreneurs internationaux est essentiel pour attirer des entreprises au Luxembourg et leur permettre de se développer avec succès.

- ✦ Facilité d'accès aux décideurs
- ✦ Compréhension des besoins des entreprises par une interaction étroite avec le milieu des affaires et les organisations représentant les intérêts des entreprises
- ✦ Approche pragmatique et pratique pour la recherche de solutions répondant aux besoins des entreprises
- ✦ Fourniture et adaptation d'instruments visant à soutenir les entreprises en répondant à leurs besoins
- ✦ Saisie des opportunités qui se présentent et action rapide
- ✦ Mobilisation et motivation de l'ensemble des administrations et organismes publics pertinents

2. APPROCHE AXÉE SUR LE CLIENT DANS LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS



Encadrement des entreprises luxembourgeoises

- ✦ Traitement de façon efficace et réactive par le Gouvernement et les autres acteurs des demandes émanant d'entreprises qui partent à la conquête de marchés étrangers
- ✦ Compréhension et saisie des opportunités qui se présentent aux entreprises
- ✦ Communication de renseignements commerciaux propres au secteur ainsi que de renseignements commerciaux généraux concernant des marchés en croissance et à fort volume pertinents pour les entreprises
- ✦ Développement proactif des marchés pertinents
- ✦ Fourniture d'instruments financiers visant à soutenir les entreprises qui partent à la conquête de marchés étrangers
- ✦ Missions commerciales et autres activités organisées selon les besoins spécifiques des entreprises et des secteurs
- ✦ Enquêtes et suivi de satisfaction client menés après la réalisation des missions commerciales et des activités de promotion commerciale
- ✦ Accessibilité et réactivité des réseaux internationaux de promotion économique à l'égard des entreprises

2. APPROCHE AXÉE SUR LE CLIENT DANS LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS







Accueil et encadrement des investisseurs

- ✦ Traitement de façon efficace et réactive par le Gouvernement et tous les autres acteurs des demandes émanant d'investisseurs et d'entrepreneurs internationaux
- ✦ Plateforme dédiée spécifiquement aux investisseurs
- ✦ Réseaux internationaux de promotion économique à l'écoute des besoins des investisseurs et en mesure de fournir des orientations et des conseils
- ✦ Prospection proactive et ciblée des investissements et partenaires étrangers

3. PRIVILÉGIER LES SECTEURS PRIORITAIRES

- ✦ Élaboration de stratégies et de plans d'action sectoriels pour la promotion économique
- ✦ Objectifs définis en se fondant sur :
 - Les priorités stratégiques du Gouvernement
 - Les secteurs prioritaires définis et régulièrement mis à jour par la politique de diversification du Gouvernement : TIC, Espace, Sciences de la vie, Technologies des matériaux et de production, Composants automobiles et mobilité intelligente, Éco-innovation, Logistique et MICE
 - L'évaluation sectorielle effectuée par une cellule spécialisée de renseignements commerciaux
 - L'évaluation au niveau local effectuée par les réseaux internationaux de promotion économique (bureaux luxembourgeois de commerce et d'investissement et ambassades)
 - Les contributions d'organisations et d'acteurs du secteur privé
- ✦ Prospection proactive et ciblée des investissements et partenaires étrangers

4. RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX STRUCTURÉS ET SPÉCIALISÉS

-  Assistance au ministère de l'Économie dans l'établissement, l'évaluation et le réexamen des priorités sectorielles et géographiques
-  Surveillance des tendances économiques et technologiques générales, tant celles relatives aux écosystèmes actuels du Luxembourg, que celles qui ouvrent de nouvelles possibilités économiques pour le Luxembourg
-  Identification des investisseurs étrangers et des opportunités d'IDE
-  Communication de renseignements commerciaux propres au secteur répondant aux besoins d'un groupe sectoriel d'entreprises

MESURE DU SUCCÈS

- ✦ Approche coût-bénéfice axée sur les résultats (résultats à évaluer au regard du coût et des efforts déployés)
- ✦ Indicateurs spécifiques au secteur concerné
- ✦ Concept et indicateurs de mesure à élaborer en 2017

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE

- ✦ Détermination de principes et processus organisationnels pour la promotion des investissements (Ministère de l'Économie – Luxinnovation – Chambre de Commerce / House of Entrepreneurship)
- ✦ Élaboration de stratégies et de plans d'action sectoriels (Ministère de l'Économie – Luxinnovation)
- ✦ Élaboration d'un plan d'action en matière de commerce extérieur (Ministère de l'Économie – Chambre de Commerce – Luxinnovation)
- ✦ Réexamen et élargissement de l'accès à l'outil d'échange d'informations en matière de commerce extérieur et d'investissements du ministère (i-Net) ; promotion de son utilisation
- ✦ Élaboration et déploiement d'une stratégie de marketing, de communication et de relations publiques

ANNEXE

-  CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES INVESTISSEMENTS
-  COMITÉ DE PILOTAGE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES INVESTISSEMENTS

CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR LUXEMBOURG

ET DES INVESTISSEMENTS

LET'S MAKE IT HAPPEN

1. Rôle

- Valide la stratégie de promotion économique et assure le suivi de sa mise en œuvre
- Supervise les travaux du Comité de pilotage du commerce extérieur et des investissements

2. Composition et fonctionnement

- Réunions semestrielles / prise de décision collégiale et par consensus
- Placé sous la présidence d'honneur de S.A.R. le Prince Guillaume, Grand-Duc Héritier de Luxembourg
- Présidé par le ministère de l'Économie
- Composé de hauts représentants de :

Ministère de l'Économie	Ministère des Affaires étrangères et européennes
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Ministère d'État – Service des médias et des communications
Ministère des Finances	Chambre de Commerce
Luxinnovation	Chambre des Métiers
Fedil	

COMITÉ DE PILOTAGE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES INVESTISSEMENTS



1. Rôle

- ✦ Élabore la stratégie et le plan d'action pour la promotion économique et en assure la mise en œuvre
- ✦ Assure la coordination des activités de promotion du commerce extérieur et des investissements
- ✦ Assure la synchronisation des agendas des parties prenantes concernées
- ✦ Fédère les parties prenantes

2. Composition et fonctionnement

- ✦ Réunions mensuelles
- ✦ Présidé par le ministère de l'Économie et composé de représentants de :

Ministère de l'Économie (cabinet)	Ministère d'État – Cabinet du Premier ministre
Directeur général en charge de la promotion du commerce extérieur et des investissements du ministère de l'Économie	Directeur des affaires européennes et des relations économiques internationales du ministère des Affaires étrangères et européennes
Directeur général de la Chambre de Commerce	CEO de Luxinnovation